



PRÉFET DE LA MARTINIQUE

Cabinet du préfet  
Bureau de la communication interministérielle

Fort-de-France, le 26 septembre 2014

## Communiqué de presse

### **2ème période des soldes en Martinique**

En application du décret n° 2010-435 du 30 avril 2010 relatif aux soldes, la seconde période des soldes pour le département de la Martinique est fixée du **jeudi 2 octobre au mercredi 5 novembre 2014** inclus.